



COMMUNIQUE

En tant que président de l'Association Diocésaine, j'ai pris connaissance avec gravité du contenu de l'article de presse publié le 21 janvier 2026 par le journal Ouest France qui met directement en cause la déléguée générale et incidemment l'Association Diocésaine.

Je me dois d'être attentif à la sérénité des échanges et à veiller au respect de chacun.

Dans l'attente des conclusions de l'enquête interne, toujours en cours, il est nécessaire de faire preuve de prudence et de la réserve nécessaire ; en particulier, de ne jeter sur personne un opprobre, excessif ou potentiellement infondé.

A Angers, le 23 janvier 2026

Mgr Emmanuel Delmas
Évêque d'Angers